



Organisations internationales et société civile de Margaret G. Wachenfeld, Consultante

On remet tout en question...

Les organisations internationales sont interpellées sur le plan intellectuel, démocratique et politique par les organisations de la société civile (OSC) qui remettent en question les pratiques et les structures économiques internationales. Elles mettent en lumière le « déficit démocratique » dans les institutions de gouvernance mondiale et une certaine perte de confiance dans les institutions publiques. Les manifestations de rue cèdent la place à une remise en cause plus nuancée et plus étayée, formulée par un éventail d'OSC qui s'appuie sur des recherches et des arguments plus structurés. Les OSC continuent d'utiliser les mécanismes de dialogue que leur proposent les organisations internationales, mais créent également leurs propres instances, comme les forums sociaux mondiaux.

On ne peut plus faire comme si de rien n'était...

Même si pour toutes les organisations internationales la circonspection est de règle, aucune n'en est plus à se demander « pourquoi devrais-je suivre le mouvement ? » mais plutôt « comment dois-je m'y prendre pour aménager le dialogue avec les OSC ? ». Les organisations internationales tendent à multiplier et à améliorer leurs relations avec la société civile : des canaux de communication plus institutionnalisés remplacent les réunions ad hoc avec la société civile ; le personnel chargé de ces relations se professionnalise ; les institutions adoptent désormais des approches diversifiées, et souvent inventives, pour des consultations qui sont devenues plus ouvertes et moins sélectives. Elles offrent des sources d'informations multiples et s'attachent à expliquer leurs processus de décision et les raisons pour lesquelles elles ont, ou non, pris en compte les commentaires reçus, au lieu de se contenter d'annoncer une décision sans appel. Simultanément, elles s'investissent plus activement dans la recherche des représentants de la société civile susceptibles de faire une véritable contribution.

Les règles du jeu d'une consultation...

Les consultations sont une technique et non une fin en soi ; elles doivent être envisagées comme un jalon dans l'établissement de relations à plus long terme avec la société civile. Le dialogue doit être régulier et permanent et doit privilégier l'instauration de rapports de confiance, sans pour autant négliger l'efficacité. Les principes régissant le dialogue doivent être les mêmes pour toutes les parties en cause : ouverture, bonne foi et réactivité (explication des décisions prises ou non prises). Les consultations sont particulièrement fructueuses lorsque les organisations internationales reconnaissent la diversité des OSC et respectent leur mode de fonctionnement, entament le dialogue avec un esprit ouvert et affectent les ressources nécessaires pour maintenir les liens avec les OSC. Après tout, celles-ci se donnent beaucoup de mal pour comprendre la façon dont fonctionnent les marchés, ainsi que les institutions qui les régissent.

D'autres rôles pour la société civile...

Les OSC peuvent également jouer un rôle actif dans la mise en œuvre et la surveillance des instruments mis en place par les organisations internationales tels que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption. Les OSC et le public en général s'intéressent de plus en plus aux processus en vigueur dans les organisations internationales. Améliorer la transparence et la responsabilité est un défi de taille non seulement pour les entreprises, de plus en plus tenues de rendre compte de leurs activités, mais aussi pour les organisations internationales financées par les contribuables.

Des défis de part et d'autre

Les organisations internationales sont fortement incitées à associer les OSC au processus de décision plutôt qu'à se limiter à utiliser les résultats de consultations séparées avec la société civile comme des contributions à un processus de prise de décision fermé. Après le recours aux relations personnelles, l'étape suivante consiste à instaurer la confiance au niveau institutionnel. Une fois qu'elles sont assurées de leur aptitude à dialoguer effectivement avec la société civile, les institutions peuvent se montrer plus volontaristes et aller à la rencontre des interlocuteurs les plus représentatifs. Pour ce faire, les organisations internationales doivent être prêtes à mobiliser les ressources nécessaires et à prendre les mesures appropriées pour inciter leur personnel à travailler avec la société civile.

L'obligation de rendre des comptes s'applique également aux OSC, bien que la transparence et la divulgation puissent constituer de lourdes charges pour des OSC de petite taille ou chichement financées. Elles doivent asseoir leur crédibilité en se montrant exemplaires dans leur mode de fonctionnement. Les OSC font face à une concurrence de plus en plus vive pour recueillir des fonds, ce qui explique que quelques unes des plus grandes OSC commencent à avoir une politique de marque. Préserver son indépendance peut s'avérer difficile lorsque les pouvoirs publics ou les institutions internationales sont la principale source de financement.